Procès Verbal de Conseil d'Administration
BDE Artace – CA n° 1

Lundi 27 mai 2024

Présent·es (trente-trois (33)) :

Noévan Ast, Emma Bagnouls, Léo Barnabé, Arthur Ben (VT), Audrey Berly, François Carret, Alexandre Carrey, Baptiste Claustre, Julie Delhaie, Félice Dierick, Romain Duwat, Alexandra Écuyer, Clémence Ferté, Lucien Fréret, Lisa Gerardin, Juliette Gronier (P), Daphné Levieuge (VS), Lucien Loriferne, Ambre Marion-Marnay, Lison Masselin, Simon Minyem Mi Ngui, Nacim Oijid, Anthony Pecquenard, Anouk Piednoir, Camille Planchon, Armand Salagnon, Coline Sander, Pierre Schmittbuhl, Wayan Sefouni, Ganesh Tangavelou, Eliott Vandevoir, Antoine Van Moé, Christian Verollet

Représenté·es (onze (11)) :

Olivier Albrich-Sales (par Félice Dierick), Martin Aymé (par Emma Bagnouls), Étienne Badinier (par Juliette Gronier), Pauline Broutelle (par Alexandra Écuyer), Mahana Espelly (par Audrey Berly), Shana Figueiredo (par Anthony Pecquenard), Héloïse Gaboriaud (par Lison Masselin), Léontine Lenormand (par Eliott Vandevoir), Even Martel (par Lisa Gerardin), Melia Sanchez (par Juliette Gronier), Philémon Schabanel (par Anouk Piednoir)

Avec un total de quarante-quatre (44) représenté·es pour 452 adhérent·es – soit environ 9.5 % – donc le quorum de représentation de 5 % des adhérent·est est respecté.
La session est ouverte à 20h09 par Juliette Gronier, présidente du BDE ENSL.

Par délégation du Secrétariat Général,
La Vice-Secrétaire, Daphné Levieuge.

Ordre du jour

1 Approbation du PV du CA Lyncornis n°5 - épisode 1 **1**

2 Point de la présidence **2**

3 Point de la trésorerie **2**

4 Proposition de modification du Règlement Intérieur (RI) **3**

5 Intégration de nouveaux membres au bureau **3**

6 Dissolution des clubs DDR, Karaoké et ENSauce **4**
6.1 Dissolution des clubs . . . 4
6.2 Transfert du matériel des clubs dissouts . . . 5

7 Budgets annuels des clubs **6**
7.1 Budget annuel du Foyer . . . 6
7.2 Budget annuel de la K-Fêt - épisode 1 . . . 6
7.3 Budget annuel de la Zicbis . . . 6
7.4 Budget annuel du Club Rock . . . 6
7.5 Budget annuel du Club'ouf . . . 7
7.6 (Non)-budget annuel de la Fanfarovis . . . 7
7.7 Budget-annuel du club Brasseur . . . 7
7.8 Budget annuel du club Échecs . . . 7
7.9 Budget annuel d'ENgraphiSme . . . 8
7.10 Budget annuel de JustdENS . . . 8
7.11 Budget annuel du club Rock 4 temps . . . 8
7.12 Budget annuel de VanhoutENS . . . 8
7.13 Budget annuel du club Absurde . . . 9
7.14 Budget annuel de la K-Fêt - épisode 2 . . . 9

8 Dates de Club'ouf **10**

9 WEI **10**

10 Approbation du PV du CA Lyncornis n°5 - épisode 2 **10**
10.1 Modification 5. Budget exceptionnel d'ENgraphiSme . . . 10
10.2 Modification 4.2. Bilan Financier . . . 11

⋆ ⋆
⋆

1 Approbation du PV du CA Lyncornis n°5 - épisode 1

L'approbation du PV du CA Lyncornis n°5 ayant eu lieu le dimanche 24 mars 2024 est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	41	0	2	43

Table 1 – Vote pour l'approbation du PV du CA Lyncornis n°5

Le PV du CA Lyncornis n°5 du 24 mars 2024 est approuvé à la majorité des votes exprimés (voir tableau 1).

2 Point de la présidence

Juliette Gronier, présidente du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon prend la parole.

Arrivée de **Killian Martinez** à 20h15. Le nombre de présent·es est alors de trente-quatre (34), portant le nombre total de représenté·es à quarante-cinq (45).

Depuis le dernier CA, le BDE a participé à la Garden organisée par la Fédération des Associations. À cette occasion, le BDE a réalisé une vente de gâteaux et tenu le stand d'une brocante dont les profits ont été reversés à la CSE. La Garden s'est tenue le même jour que le Gala du Club Rock.
Trois Festives ont elles aussi été organisées depuis le dernier CA. Les thèmes étaient les suivants : L'Effestive Papillon, La Fesse de Steeve et La Beach Par'stive. Ces Festives ont été plus ou moins peuplées et les thèmes ont plus ou moins plu. Cependant, la Beach Pars'tive a plutôt bien marché. Un sondage portant sur les Festives est actuellement en cours. Les résultats seront présentés plus tard lorsqu'il y aura eu suffisamment de réponses et seront notamment adressés aux pôles du BDE concernés.
Le BDE participe au rangement de la salle Festive qui doit être vidée en vue de travaux. Du matériel de ménage a été par ailleurs acheté par le BDE. Il reste encore les fûts à transporter en vue de leur déplacement vers un nouveau lieu de stockage.

3 Point de la trésorerie

Par délégation d'**Étienne Badinier**, trésorier du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon, **Arthur Ben**, vice-trésorier prend la parole.

Situation des comptes Le patrimoine financier du BDE s'élève à 28 849,46 €. Le patrimoine financier du Foyer et de la K-Fêt s'élève à 3798,83 €. L'état des comptes bancaires est donc bon.

Budget prévisionnel Arthur Ben expose alors le budget prévisionnel réalisé par Étienne Badinier.

Arrivée de **Coralie Roux–Kirsche** à 20h18. Le nombre de présent·es est alors de trente-cinq (35), portant le nombre total de représenté·es à quarante-six (46).

Le budget prévisionnel présenté est une évolution et une adaptation de celui du mandat Lyncornis. Le budget prévoit 2500€ de frais d'assurance. Le budget destiné à la reprographie a lui été diminué et des frais de justice à hauteur de 2000€ s'ajoutent cette année en raison du litige avec l'entreprise Car Rochette.

Les financements proviennent essentiellement de l'École Normale Supérieure de Lyonet de la CVEC (Contribution de Vie Étudiante et de Campus). Certains financements sont des financements privés comme ceux obtenus grâce au partenariat avec Mojjo, partenariat assuré pour l'année 2024-2025.

Le budget du gala 2025 est sensiblement le même que celui de 2024 et est fixé à 22 000€. Le budget destiné aux admissibles est inchangé. Le budget destiné aux boissons et à la nourriture est similaire à celui de l'année précédente à la différence près que cette année le Club'Ouf fait l'objet d'un budget distinct de 500€. Le budhet destiné aux clubs de catégorie 1 à 3 s'élève à 11 450,68€ et celui des clubs exceptionnels ou de catégorie 4 à 1000€.

Les entrées d'argent prévues du BDE viennent notamment des adhésions, de la FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes), de la CVEC et des entrées du gala.

Alexandre Carreydemande combien d'argent a été dépensé lors du mandat Lyncornis sur le budget des clubs exceptionnels. Arthur Benexplique que très peu d'argent a été utilisé l'an dernier et qu'il y avait eu une modification du règlement intérieur imposant la présence d'un membre du club au CA pour demander un budget car beaucoup les clubs avaient tendance à demander de l'argent qu'ils ne dépensaient que peu. Arthur prend l'exemple des clubs Brasseur et KorrigENS qui ont demandé des bugets annuels qu'ils n'ont pas dépensés. Seul le club Rock 4 temps a fait des dépenses.

Arrivée de **Eliot Deromelaer** à 20h24. Le nombre de présent·es est alors de trente-six (36), portant le nombre total de représenté·es à quarante-sept (47).

4 Proposition de modification du Règlement Intérieur (RI)

Cette modification est une proposition de **Juliette Gronier**, présidente du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon. Elle concerne les adhésions temporaires devant être faites à l'entrée des événements BDE. Dans les statuts (dernières modifications du 13 novembre 2023), il est indiqué "L'adhésion ponctuelle confère le statut d'adhérent·e ponctuel·le. Elle peut-être proposée par le bureau lors d'événements contre paiement du montant choisi par le bureau.". Le montant de l'adhésion n'est pas fixé. Ce qui n'est pas le cas dans le règlement intérieur (dernières modifications du 27 novembre 2023) : "La délibération du BDE ENSL du 27 août 2019 fixe le montant de l'adhésion ponctuelle à deux (2) euros par événement." Juliette Gronierpropose donc d'ajouter que les événements exceptionnels nécessitant l'achat d'une place (comme le gala) peuvent être soumis à un vote exceptionnel. Cette pratique existe déjà mais ne figure pas dans le RI.

La proposition de modification du RI (Article 5.2 - Adhésions ponctuelles) est la suivante : L'adhésion ponctuelle confère le statut d'adhérent·e ponctuel·le le temps d'un événement particulier de l'Association ou de l'un de ses Clubs. Elle permet à l'adhérent·e ponctuel·le de participer à l'événement et de consommer au même prix que les adhérent·es de l'Association. La délibération du BDE ENSL du 27 août 2019 fixe le montant de l'adhésion ponctuelle à deux (2) euros par événement. **Cependant, les événements exceptionnels nécessitant l'achat d'une place tels que le Gala ou le WEI peuvent voir leur adhésion ponctuelle soumise à un vote du bureau.** L'argent de l'adhésion ponctuelle revient à la structure organisatrice de l'événement, BDE ENSL ou Club. Il entre dans les frais d'organisation de l'événement. Les bénéfices dégagés s'intègrent dans le budget de la structure susmentionnée pour le bon fonctionnement de son activité et l'organisation de ses événements.

Wayan Sefounidemande si d'autres événements que le Gala ou le WEI pourraient être concernés et quel problème cela poserait de laisser les statuts et le règlement intérieur tel qu'ils sont. Juliette Gronierexplique qu'il y a un manqye de cohérence. Si cette modification n'est pas votée, il y a deux informations différentes. Dans les statuts, tous les événements peuvent voir leur adhésion provisoire votée, ce qui n'est pas le cas dans le RI. Wayan Sefounipropose alors de mettre dans le RI la même tournure que celle des statuts.

Romain Duwatdemande si cette modification peut aussi impliquer une baisse des adhésions temporaires. Juliette Gronierrépond que c'est possible mais peu probable.

Juliette Gronierpropose de mettre dans le RI la même formule que celle des statuts. La modification proposée et soumise au vote est donc la suivante (Article 5.2 - Adhésions ponctuelles) : "L'adhésion ponctuelle confère le statut d'adhérent·e ponctuel·le le temps d'un événement particulier de l'Association ou de l'un de ses Clubs. Elle permet à l'adhérent·e ponctuel·le de participer à l'événement et de consommer au même prix que les adhérent·es de l'Association. **Elle peut-être proposée par le bureau lors d'événements contre paiement du montant choisi par le bureau.** L'argent de l'adhésion ponctuelle revient à la structure organisatrice de l'événement, BDE ENSL ou Club. Il entre dans les frais d'organisation de l'événement. Les bénéfices dégagés s'intègrent dans le budget de la structure susmentionnée pour le bon fonctionnement de son activité et l'organisation de ses événements.

La proposition de modification du RI est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	46	0	1	47

Table 2 – Vote pour la modification du RI

La décision est prise, à majorité des votes exprimés (voir tableau 2), de modifier l'article 5.2 du RI portant sur les adhésions ponctuelles.

5 Intégration de nouveaux membres au bureau

Juliette Gronier prend la parole et explique que le procès en cours avec la compagnie de bus depuis le WEI 2022 nécessite de l'intégration de nouveaux membres qui soient responsables juridiques au sein du bureau. En effet, ne peuvent se présenter au procès que des représentant·es élu·es de l'association. Ces potentiels membres sont plus expérimentés et ont déjà traité le dossier. Les trois personnes envisagées pour intégré le bureau (conformément aux dernières modifications des statuts en novembre 2023) sont les suivantes : **Coralie Roux–Kirsche**, ex-présidente du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyonsous le mandat Lyncornis, **Baptiste Claustre**, ex-trésorier du BDE sous le mandat Lyncornis, **Martin Aymé**, ex-secrétaire sous le mandat Lyncornis.

Noévan Astdemande pourquoi ces membres seraient d'anciens membres du BDE Lyncornis et pas du BDE Athéris, mandat sous lequel a eu lieu l'incident. Juliette Gronierexplique que les Athéris ont été moins impliqués dans le traitement du dossier car ce sont les Lyncornis qui ont monté le dossier. Martin AymÉa notamment eu plusieurs rendez-vous avec le conciliateur de justice et Coralie Roux–Kirscheet Baptiste Claustreont signé de nombreux documents. Wayan Sefounidemande si ces nouveaux membres resteraient jusqu'à la fin du mandat. Juliette Gronierrépond que ces membres peuvent démissionner par la suite.

L'intégration de **Martin Aymé** au bureau du BDE Artace en tant que responsable juridique est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	44	1	2	47

Table 3 – Vote pour l'intégration de Martin Aymé au BDE Artace

Martin Aymé intègre le bureau en tant que responsable juridique, à la majorité des votes exprimés (voir tableau 3).

L'intégration de **Baptiste Claustre** au bureau du BDE Artace en tant que responsable juridique est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	42	3	2	47

Table 4 – Vote pour l'intégration de Baptiste Claustre au BDE Artace

Baptiste Claustre intègre le bureau en tant que responsable juridique, à la majorité des votes exprimés (voir tableau 4).

L'intégration de **Coralie Roux–Kirsche** au bureau du BDE Artace en tant que responsable juridique est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	44	1	2	47

Table 5 – Vote pour l'intégration de Coralie Roux–Kirsche au BDE Artace

Coralie Roux–Kirsche intègre le bureau en tant que responsable juridique, à la majorité des votes exprimés (voir tableau 5).

Le BDE Artace compte désormais trois nouveaux membres ayant la charge de responsables juridiques.

6 Dissolution des clubs DDR, Karaoké et ENSauce

6.1 Dissolution des clubs

Noévan Ast, respo Clubs du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyonprend la parole pour expliquer que les clubs DDR et Karaoké sont inactifs depuis un certain temps. Il propose donc de les dissoudre et de les faire fusionner avec le club JustdENS qui a des fonctions similaires et qui est lui actif. Le club JustdENS organise lui aussi des karaokés. Noévan Asta contacté les présidents actuels du club DDR qui lui ont expliqué ne pas avoir l'intention de reprendre les activités du club. La dissolution de ces deux clubs permettrait donc de simplifier l'accès au matériel appartenant à ces deux clubs, par le biais d'un transfert.

Lucien Loriferne, un des présidents du Club'ouf et respo pôle bouffe du BDE, prend la parole pour parler du clubs ENSauce. Ce club n'a utilisé son adresse mail qu'une seule fois pour un unique événement. Le concept de ce club est de

proposer des repas comme le Club'ouf mais plus "stylés" et en plus petit comité. Selon Lucien, ce club pourrait être intégré au Club'ouf et les autres présidents Club'ouf sont d'accord. Cela permettrait de proposer d'autres types d'événements.

Juliette Gronierexplique que si la dissolution est acceptée, le matériel de ces clubs pourraient être transmis à d'autres.

La dissolution de chaque club est soumise au vote.

La dissolution du club DDR est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	46	0	1	47

Table 6 – Vote de la dissolution du club DDR

La dissolution du club DDR est approuvée à la majorité des votes exprimés (voir tableau 6).

La dissolution du club Karaoké est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	45	0	2	47

Table 7 – Vote de la dissolution du club Karaoké

La dissolution du club Karaoké est approuvée à la majorité des votes exprimés (voir tableau 7).

La dissolution du club ENSauce est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	46	0	1	47

Table 8 – Vote de la dissolution du club ENSauce

La dissolution du club ENSauce est approuvée à la majorité des votes exprimés (voir tableau 8).

6.2 Transfert du matériel des clubs dissouts

La dissolution des clubs ayant été votée, Juliette Gronier propose de transférer le matériel et les ressources des clubs Karaoké et DDR à JustdENS et du club ENSauce au Club'ouf si les présidents des clubs JustdENS et Club'ouf sont d'accord. **Romain Duwat** qui préside les deux clubs approuve cela.

Le transfert du matériels des clubs dissouts au Club'ouf et à JustdENS est soumis au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	47	0	0	47

Table 9 – Vote du transfert du matériel des clubs

Le transfert du matériel des clubs dissouts au Club'ouf et à JustdENS est approuvé à l'unanimité (voir tableau 9).

7 Budgets annuels des clubs

Arthur Ben, vice-trésorier clubs du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyonprend la parole pour présenter les budgets annuels demandés par les clubs. Pour les clubs de catégorie 1, 2 et 3 qui demande un budget annuel, la présence d'un représentant du club en CA est obligatoire.

7.1 Budget annuel du Foyer

Le Foyer demande un budget annuel de 800€.

Killian Martinez, RF et vice-trésorier Foyer-K-Fêt explique que ce budget est destiné à l'achat de matériel d'entretien nécessaire à la maintenance et au bon fonctionnement du Foyer. Il permettra aussi de participer à la vie commune (ex : afterworks et FPNS) en plus des revenus générés par la consommation de miams et de boissons.

Lucien Frérétdemande si une partie du budget pourrait être destinée à l'achat d'un billard. Lison Masselinrépond qu'il n'y a pas assez de place au Foyer pour un billard. Félice Dierickrappelle qu'un billard avait été acheté par le comité gala et pourrait être utilisé au Foyer. Killian Martinezexplique que l'idée avait déjà été suggérée en rénion RF mais que ce billard était trop fragile et que ça impliquerait de le ranger et de le ressortir pour chaque utilisation.

Le budget annuel demandé par le Foyer (800€) est soumis au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	45	0	2	47

Table 10 – Vote du budget annuel du Foyer

Le budget annuel de 800€ demandé par le Foyer est approuvé à la majorité des votes exprimés (voir tableau 10).

7.2 Budget annuel de la K-Fêt - épisode 1

Le budget annuel demandé par la K-Fêt est de 200€. Comme pour le Foyer, ce budget sera essentiellement destiné à l'entretien. Emma Bagnoulsdemande si l'on peut vraiment voter le budget de la K-Fêt puisqu'aucun RK n'est présent à la réunion.

En l'absence de RK, le budget de la K-Fêt n'est pas voté (la suite à l'épisode 2).

7.3 Budget annuel de la Zicbis

La Zicbis demande un budget annuel de 3000€.

Lucien Fréret, respo Zicbis du BDE explique que le budget demandé est le même que celui de l'année précédente. La plupart de cet argent part dabs l'entretien des instruments en salle Zicbis et dans le renouvellement des enceintes du Foyer. Le matériel audiovisuel est coûteux, de l'ordre de 1000€ pour une enceinte.

Le budget annuel demandé par la Zicbis (3000€) est soumis au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	47	0	0	47

Table 11 – Vote du budget annuel de la Zicbis

Le budget annuel de 3000€ demandé par la Zicbis est approuvé à l'unanimité (voir tableau 11).

7.4 Budget annuel du Club Rock

Le Club Rock demande un budget annuel de 6000€.

Christian Verollet, président du Club Rock, prend la parole. Il explique que le Club Rock est un club de danse de couple dont les cours sont dispensés par une professeure, championne du monde, payée 40€ de l'heure. 11-12h de cours sont dispensées chaque semaine, ce qui représente des dépenses hebdomadaires de 440 à 480€. Le versement de ces sommes se fait par le biais de la trésorerie du BDE.

L'argent du Club Rock provient essentiellement des subventions du BDE et des adhésions. En effet, de nombreuses personnes n'étant plus étudiantes à l'ENS continuent d'assister aux cours de ce club grâce au paiement d'une adhésion.

Les autres entrées d'argent du club viennent de la FSDIE, de la vente de goodies et de la vente des places pour le gala annuel du club.

Le Club Rock envisage d'augmenter le prix de ses adhésions à la rentrée prochaine afin d'ouvrir un nouveau cours de danse de plus haut niveau. Cette augmentation serait de l'ordre de 5 à 10€. Anouk PIEDNOIRdemande quel cours est envisagé. Christian VEROLLETrépond vouloir proposer aux adhérents un cours de danse de salon de niveau avancé, orienté vers la compétition. Alexandre CARREYdemande ce que le club fait du budget en plus. Christian VEROLLETexplique que le club dépense tout l'argent à sa disposition. Les cours sont dispensés en fonction de l'argent disponible.

Le budget annuel demandé par le Club Rock (6000€) est soumis au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	46	0	1	47

TABLE 12 – Vote du budget annuel du Club Rock

Le budget annuel de 6000€ demandé par le Club Rock est approuvé à la majorité des votes exprimés (voir tableau 12).

Départ de **Christian VEROLLET** à 20h52. Le nombre de présent·es est alors de trente-cinq (35), portant le nombre total de représenté·es à quarante-six (46).

7.5 Budget annuel du Club'ouf

Le Club'ouf demande un budget annuel de 500€.

Lucien LORIFERNE, président Club'ouf, explique que de nombreuses dépenses sont destinées à l'entretien, à l'achat de matériel et de consommable aussi utilisé pour les Festives (ex : aluminium et papier cuisson). Une partie de ce budget servirait aussi à absorber les éventuelles pertes lors de Club'ouf et à combler les fuites lorsque d'autres clubs piochent dans la chambre froide et dans la salle IEA.

Le budget annuel demandé par le Club'ouf (500€) est soumis au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	45	0	1	46

TABLE 13 – Vote du budget annuel du Club'ouf

Le budget annuel de 500€ demandé par le Club'ouf est approuvé à la majorité des votes exprimés (voir tableau 13).

7.6 (Non)-budget annuel de la Fanfarovis

La Fanfarovis étant auto-suffisante, elle ne demande pas de budget.

7.7 Budget-annuel du club Brasseur

Aucun·e représentant·e du club Brasseur n'étant présent·e au CA, le budget annuel ne peut être voté. Le club pourra faire une demande de budget exceptionnel lors d'un prochain CA puisque les budgets annuels ne peuvent être attribués que lors du 1er CA d'un mandat.

7.8 Budget annuel du club Échecs

Le club Échecs demande un budget annuel de 100€.

Alexandre CARREY, co-président du club Échecs explique que le club a connu des pertes de matériel à la fin de l'année. Le club souhaiterait donc racheter du matériel, notamment des échiquiers. Juliette GRONIERdemande combien d'échiquiers possède le club actuellement. Alexandre CARREYrépond qu'un inventaire est prévu mais que l'objectif est d'avoir suffisamment de jeux pour pouvoir organiser un tournois à l'ENS avec une cinquantaine de participants. Il sougaite aussi améliorer la qualité des jeux.

Le budget annuel demandé par le club Échecs (100€) est soumis au vote du CA.

Le budget annuel de 100€ demandé par le club Échecs est approuvé à la majorité des votes exprimés (voir tableau 14).

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	45	0	1	46

Table 14 – Vote du budget annuel du club Échecs

7.9 Budget annuel d'ENgraphiSme

Lors du denier CA des Lyncornis, le président du club ENgraphiSme avait parlé de créer un monopoly. Les Lyncornis avaient proposé de leur accorder un budget exceptionnel reporté sur le mandat Artace. Ce budget n'a cependant pas été voté. Aucun membre du club n'étant présent au CA, ce budget exceptionnel ne pourra être voté que lors d'un prochain CA.

Attention : information corrigée par la suite.

7.10 Budget annuel de JustdENS

JustdENS demande un budget annuel de 110€.

Romain Duwat, président de JustdENS explique que ce budget serait destiné à l'achat de deux micros de type festif. Ces micros de karaoké sont destinés à pouvoir chanter lors des soirées karaoke JustdENS. Le budget demandé correspond exactement à deux micros à 55€ l'unité. Félice Dierickdemande en quoi ces micros se distinguent des micros normaux. Romain Duwatrépond que ces micros fonctionnent sur batterie, présentent une boule disco et permettent de moduler le son de la voix.

Départ de **Camille Planchon** et de **Julie Delhaie** à 21h. Le nombre de présent·es est alors de trente-trois (33), portant le nombre total de représenté·es à quarante-quatre (44).

Le budget annuel demandé par JustdENS (110€) est soumis au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	44	0	0	44

Table 15 – Vote du budget annuel de JustdENS

Le budget annuel de 110€ demandé par JustdENS est approuvé à l'unanimité (voir tableau 15).

7.11 Budget annuel du club Rock 4 temps

Le club Rock 4 temps demande un budget annuel de 350€.

Anouk Piednoir prend la parole pour présenter le club et ses projets. Rock 4 temps est un petit club sans professeur. Le budget annuel permettrait de réaliser des jupes pour un événement mais aussi d'assister au Printemps 4 temps à Paris.

Le budget annuel demandé par le club Rock 4 temps (350€) est soumis au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	44	0	0	44

Table 16 – Vote du budget annuel de Rock 4 temps

Le budget annuel de 350€ demandé par Rock 4 temps est approuvé à l'unanimité (voir tableau 16).

7.12 Budget annuel de VanhoutENS

Van HoutENS demande un budget annuel de 50€.

Romain Duwat, président de Van HoutENS explique que le club fournit du chocolat chaud pour les événements de certaines associations et lors de conférences à l'ENS. Le budget annuel servirait à acheter du lait et de la poudre chocolatée.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	44	0	0	44

Table 17 – Vote du budget annuel de Van HoutENS

Le budget annuel demandé par Van HoutENS (50€) est soumis au vote du CA.
Le budget annuel de 50€ demandé par Van HoutENS est approuvé à l'unanimité (voir tableau 17).

7.13 Budget annuel du club Absurde

Le club Absurde demande un budget annuel de 80€.

Armand Salagnon, représentant le club Absurde, explique que le budget de l'année précédente n'a pas été utilisé parce que les membres du club n'ont pas fait remonter les factures. Le budget annuel demandé peut sembler large mais le club préfère demander un peu plus large que nécessaire. Ce budget permettrait au club d'acheter des micros-cravate.

Wayan Sefounidemande pourquoi les factures n'ont pas été données. Armand Salagnonrépond que cela est dû à des malentendus entre les présidents du club mais que les dépenses faites sous le mandat Lyncornis ne seront pas reportées sur le mandat Artace. Eliot Deromelaerdemande pourquoi le club Absurde ne demande pas un budget exceptionnel au cours de l'année plutôt que de demander un budget annuel volontairement large. Armand Salagnonrépond que le club compte demande par la suite un budget exceptionnel en plus. Juliette Gronierrappelle que lors du prochain CA, fin août, il sera possible de demander un budget exceptionnel pour la rentrée. Armand Salagnonannonce qu'il maintient la demande de budget annuel du club.

Le budget annuel demandé par le club Absurde (80€) est soumis au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	36	0	8	44

Table 18 – Vote du budget annuel du club Absurde

Le budget annuel de 80€ demandé par le club Absurde est approuvé à la majorité des votes exprimés (voir tableau 18).

7.14 Budget annuel de la K-Fêt - épisode 2

Killian Martinez se propose de représenter la K-Fêt en tant que vice-trésorier Foyer-K-Fêt. La K-Fêt demande un budget annuel de 200€.

Lison Masselindemande si la K-Fêt avait dépensé son budget l'année précédente. Killian Martinezrépond qu'il na pas eu le temps de regarder les comptes de la K-Fêt mais que selon lui, très peu de dépenses ont été faites. Ganesh Tangavelounie cette affirmation. Félice Dierickssuggère d'aller rendre les consignes de la K-Fêt afin de récupérer de l'argent et de libérer de l'espace. Cela pourrait compléter le budget éventuellement accordé par le BDE. Juliette Gronierexplique que Camille Muratore, RK, essaie de relancer la K-Fêt avec d'autres RKs et qu'allouer ce budget pourrait aider ce projet. Wayan Sefouniexplique que Camille ne peut pas être présent au CA car il est en terrain mais que c'est bizarre selon lui de voter un budget alors qu'aucun autre RK ne s'est présenté au CA. Killian Martinezrappelle qu'il les représente puisqu'il gère leur budget en tant que vice-trésorier. Coralie Roux–Kirschedemande si les RKs adhèrent au BDE. Killian Martinezrépond qu'il ne reste que des RKs adhérent·es au BDE. Lison Masselindemande si les RKs ont ont confirmé le montant du budget annuel demandé parce que ce montant est celui que Lison a communiqué par bouche à oreille à Killian Martinez. Killian Martinezconcède ne pas savoir si le montant demandé est officiel mais dit avoir eu la confirmation de Camille Muratore.

Le budget annuel de la K-Fêt (200€) est soumis au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	16	6	22	44

Table 19 – Vote du budget annuel de la K-Fêt

Le budget annuel de 200€ demandé par la K-Fêt est approuvé à la majorité des votes exprimés (voir tableau 19).

8 Dates de Club'ouf

Lucien Loriferne, président Club'ouf, prend la parole et explique que lors ed leur dernière réunion, les présidents Club'ouf ont décidé de prévoir à l'avance les dates des Club'ouf pour faciliter l'organisation et la communication. Officialiser les dates en les présentant au CA leur semblait être une bonne idée.

Comme le confirme Romain Duwat, l'objectif serait de les prévoir à l'avance afin de voir si les dates posent problème au BDE ou non et d'éviter la baisse de fréquentation des Club'ouf. Le but n'est pas de voter les dates mais de les négocier avec le BDE. Coralie Roux–Kirschedemande pourquoi ce point est abordé en CA et pas en réunion BDE. Juliette Gronierrépond que le but est de voir aussi avec les adhérents. Lucien Lorifferneexplique vouloir surtout prévoir celui des Interdeps pour pas qu'il soit organisé à la dernière minute. Eliott Vandevoirlui suggère de se rapprocher du pôle primos.

Départ de **Lison Masselin** représentant **Héloïse Gaboriaud** et de **Juliette Gronier**, représentant **Melia Sanchez** et **Étienne Badinier** à 21h24. Le nombre de présent·es est alors de trente et un (31), portant le nombre total de représenté·es à trente-neuf (39). Par délégation de **Juliette Gronier**, présidente du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon, **Arthur Ben**, vice-trésorier, assure la présidence du CA.

Les dates de Club'ouf envisagées sont les suivantes : 13 octobre, 3 novembre, 23 novembre, 15 décembre, 2 février, 23 février, 13 avril. La date du Club'ouf d'inté est en discussion avec la Fédération des Associations.

Alexandra Écuyer, membre du pôle primos du BDE annonce la dates provisoires des Interdeps (12-30 novembre). Le Club'ouf du 24 novembre tomberait donc au moment des Interdeps. Coline Sander, à propos de la date du 15 décembre, invite à ne pas sous-estimer la fatigue qui pourrait suivre les Interdeps. Noévan Ast demande si un tel programme est vraiment tenable puisque cela représenterait le double du nombre de Club'ouf de l'année passée. Emma Bagnouls pense qu'une réunion de bureau serait un endroit plus adapté pour discuter de ce sujet.

9 WEI

Wayan Sefouni, trésorier du comité WEI, prend la parole. Il annonce ne pas pouvoir soumettre au vote le budget provisoire du WEI lors de ce CA notamment car le comité attend la réponse pour deux financements en suspens : celui de la FSDIE (10 000€) et de la SMERRA (500€). Le budget provisoire sera cependant plus élevé que celui de l'année précédente puisque les frais du tour'op sont plus élevés. Pour les autres estimations faites, les budgets sont les mêmes que ceux de l'année précédente. Félice Dierick demande si la hausse du budget sera répercuté sur le BDE ou bien si elle sera compensée par la FSDIE ou encore par le prix d'entrée. Wayan Sefouni explique qu'elle sera compensée par le BDE et la FSDIE. Il manque aussi une réponse officielle des trésoriers de l'AS quant au budget que l'AS donnera pour le WEI.

Départ de **Emma Bagnouls** représentant **Martin Aymé** à 21h34. Le nombre de présent·es est alors de trente (30), portant le nombre total de représenté·es à trente-sept (37).

10 Approbation du PV du CA Lyncornis n°5 - épisode 2

Arthur Ben, vice-trésorier présidant la réunion, annonce que le PV du CA Lyncornis n°5 approuvé en début de CA n'est pas exact. Il faut donc soumettre deux modifications au vote du CA.

10.1 Modification 5. Budget exceptionnel d'ENgraphiSme

En effet, Baptiste Claustre a depuis précisé que lors du CA n°5 des Lyncornis, le budget exceptionnel de 150€ demandé par ENgraphiSme (point 5 du PV) a bien été voté et non reporté. Cette modification (point 5) du PV du CA Lyncornis n°5 portant sur le vote du budget exceptionnel d'ENgraphiSme est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	37	0	0	37

Table 20 – Vote de la modification du PV du CA Lyncornis n°5 sur le budget exceptionnel d'ENgraphiSme (5)

Cette modification du PV du CA Lyncornis n°5 est approuvée à l'unanimité des votes exprimés (voir tableau 20).

10.2 Modification 4.2. Bilan Financier

Dans le PV du CA Lyncornis n°5, il est inscrit au point 4.2 portant sur le bilan financier du Gala qu'un "financement de six mille euros (6 000 €) a été accordée par la FSDIE à la suite d'une demande réalisée par le BDE". Ce financement a en fait été accordé par la CVEC et non par la FSDIE.

La modification du PV du CA Lyncornis n°5 portant sur le point 4.2 traitant du bilan financier du Gala est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	37	0	0	37

Table 21 – Vote de la modification du PV du CA Lyncornis n°5 sur le bilan financier du Gala (4.2)

Cette modification du PV du CA Lyncornis n°5 est approuvée à l'unanimité des votes exprimés (voir tableau 21).

La Conseil d'Administration prend fin à 21h46.

⋆ ⋆
⋆

Dernière édition, Martin Aymé, le 6 juillet 2024 à 22h08.